

Intérêts, que de voir les maîtres de la Banque et de la Torture française étendre, avec l'argent de ceux qui leur confient leurs opinions, leur influence sur tous les pays du monde, et finir par autant de patries qu'ils ont de centres d'affaires.

Je me rappelle les temps sinistres de nos désastres et de l'invasion allemande. Jamais les socialistes ne purent avec plus de raison être accusés d'internationalisme puisqu'ils avaient une organisation internationale, comme son nom l'indiquait. Et bien ! aux jours de malheur, où l'énergie nationale succombait sous le poids des revers, qui donc réclamait sans cesse le salut sous le joug du vainqueur ? Les conservateurs de toute couleur. Et qui donc se refusait à se résigner à l'écrasement de la patrie ? Qui donc soutenait jusqu'au dernier moment Gambetta dans sa passion de lutte à outrance ? Les partis avancés, ou les socialistes avaient leur large place.

Depuis lors, je ne me rappelle qu'une sanglante débauche à l'usage de la patrie. C'est la vaine de Kira, qui en porte la responsabilité. Le gouvernement opportuniste, à ce qu'il me semble. Et les socialistes ont protesté contre elle. Je l'avoue, depuis cette honte, l'espérance qu'on aurait la pudeur de ne plus nous parler avec indignation de l'« internationalisme » des socialistes. Il paraît que je me trompais.

En vérité, est-il un de plus simple de plus naturel, de plus nécessaire que l'union qui s'est formée entre tous les patriotes des réformes démocratiques ? Dans les pays libres, il n'y a pas d'autre politique possible. On ne fait pas de gouvernement sans majorité. Et dans la diversité infinie des opinions, il n'y a pas de majorité à laquelle on puisse exiger que tous ses membres aient des idées identiques. On la vu par l'exemple de l'Angleterre, le pays qui a le mieux pratiqué le régime de discussion. Les deux partis qui se disputent le pouvoir ne peuvent représenter que deux choses : l'effet pour pousser la société en avant, l'effort pour la maintenir en place ou la ramener en arrière. Dans l'un comme dans l'autre, il est impossible d'être des éléments différents ; qu'on peut en conclure de bonne foi ?

Chaque fraction de parti du Progrès a son idéal et son programme ; elle ne sacrifie rien et n'accepte rien avec les autres fractions, puisqu'elle ne s'agit avec elles que pour qu'on puisse réaliser ensemble les questions communes des programmes divers. Il est absurde de dire que M. Bourgeois ait absorbé par les socialistes que de soutenir que les socialistes ont abdicé devant M. Bourgeois.

Est-ce qu'un des deux partis a consenti à rien faire qui fut contraire à ses doctrines ? Point du tout. Des deux côtés, on veut rétablir dans ses droits la souveraineté du suffrage universel. Des deux côtés, on veut accomplir un certain nombre de réformes. Qu'en dehors de celles sur lesquelles on ne s'entend ni en situant les questions, qu'on se demande si on ne peut pas les résoudre, mais que les deux parties se partagent la tâche qu'on accomplissent ensemble.

Tout là mande le congrès à merveille au moment où les Chambres se séparent, et je ne crois pas que per sonne ait changé d'avis depuis lors. Depuis les plus modérés jusqu'aux plus avancés, on était résolu à unir étroitement contre l'ennemi commun. Et l'on avait pleine conscience de l'humilité, de n'abandonner pour cela aucun des drapeaux particuliers des groupes divers. Ce que les représentants réunis à la Chambre, les députés l'ont presque partout compris dans le pays, et les dernières élections municipales montrent qu'ils victoires en s'y ramenant de cette façon.

Je suis depuis deux jours au milieu des populations qui m'ont confié le mandat de député, et c'est ce qu'on me répète partout : « Surtout, restez unis pour défendre la démocratie contre la réaction. » Je vois ce sentiment très puissant dans les campagnes ; c'est l'opinion même de la France. Le suffrage universel comprend très bien, avec son bon sens, que le péril n'est pas dans telle ou telle doctrine sociale, mais dans les usurpations du Sénat, dans la coalition des partis de réaction, dans les efforts accomplis pour faire avorter toutes les mesures de progrès. Il jugerait sévèrement toute

œuvre de division qui ne pourrait profiter qu'aux ennemis de la démocratie.

Camille PELLETAN.

DANS L'ARMÉE

(De notre correspondant)

Paris, 25 mai. Ce n'est pas sans raison que, dans les hautes sphères militaires, on considère la cavalerie française comme inférieure à celle de plusieurs autres puissances, malgré les rapports complaisants des inspecteurs généraux.

Non seulement les officiers de l'armée ne se soucient nullement d'être admis à l'école supérieure de guerre, mais ils ont tendance à soustraire en partie aux travaux réglementaires prescrits par de récentes instructions.

On constate au ministère de la guerre, sans cesse, que le nombre des démissionnaires après cinq ans de service va en croissant.

En huit jours, on a reçu sept nouvelles démissions de lieutenants et deux de capitaines.

Le général Billot a, dit-il, l'intention de prendre une mesure pour enrayer ces départs, mais il nous est permis de croire que la deuxième direction se déclare impuissante à poursuivre le même but.

HORRIBLE SÉQUESTRATION EN BELGIQUE

Une horrible affaire vient de motiver l'intervention du parquet de Mons. Il s'agit de la séquestration, dans des conditions épouvantables, d'un jeune homme de 17 ans, nommé Louis, âgé de 17 ans, dans une ferme de la commune de... L'administration communale, à la suite d'une enquête, a pu constater que le jeune homme avait été enlevé par des individus qui se disent socialistes, et que l'enlèvement avait été motivé par des raisons politiques.

Le jeune homme a été séquestré dans une chambre de la ferme, et on lui a coupé les cheveux et les ongles. Il a été nourri de pain et d'eau, et on lui a fait subir de nombreuses tortures. On a également brûlé ses vêtements et on a essayé de le tuer avec un fusil.

Le parquet de Mons a été saisi par les parents du jeune homme, et il a immédiatement ordonné l'arrestation des auteurs de l'enlèvement. Les auteurs ont été arrêtés et ils ont été incriminés.

On lui faisait, pour se nourrir, du pain sec et de l'eau, et on le laissait croquer dans une misère et une infection abominables.

Elle a déclaré qu'elle avait pris cette mesure parce que sa mère était méchante, déshonorait ses vêtements et abimait ses habits.

Le parquet de Mons a été en descente par là hier après-midi.

L'infortunée vieille femme aura goûté la joie de se sentir soustraite, enfin, à un sort épouvantablement inhumain.

L'INSURRECTION CUBAINE

(De notre correspondant)

Madrid, 25 mai. Maximo Gomez, commandant des forces insurgées, a adressé à un de ses amis, Tomas Estrada Palma, délégué de la République de Cuba une très curieuse lettre d'où nous extrayons les passages suivants :

« La guerre continue plus odieuse et plus dévastatrice à cause du caractère de férocité que lui a donné le général Weyler. Les Espagnols suivent nos blessés et les assassinent impitoyablement. Celui qui a le malheur de tomber au milieu de nos troupes espagnoles est sacrifié inévitablement, ainsi que tous les passibles habitants des campagnes. »

A Cuba, aujourd'hui comme en 1898, on ne voit que des mares de sang desséchées par les incendies. Nos ennemis brûlent les habitations pour nous priver, disent-ils, d'asile en ce printemps. Jamais nous n'aurons de représailles, car nous sommes convaincus que la Ré-

volution n'a pas besoin, pour vaincre, d'être cruelle et sanguinaire. Nous continuerons la lutte dont le résultat final ne doit pas nous inquiéter : les armes de la République seront victorieuses.

« Nous constatons lorsque cela nous servait à contre nous, nous sommes fatigués et sans loi. Ceux qui sont sous nos ordres comprennent nos plans, et tous savent ce qu'ils doivent faire. »

« Donnez-nous des munitions pour que nos soldats puissent les faire, et vous pouvez être assurés que nous les utiliserons pour ce qui est certain, c'est que nous avons une grande supériorité militaire, à cause de l'immensité de la plupart des généraux de Weyler. »

« Les rapports officiels de leurs soi-disant victoires grâce auxquelles ils prétendent se trouver eux-mêmes et tromper leur gouvernement et le monde, contribueront à rendre plus prompt la victoire de la Révolution. »

« Aucune œuvre humaine basée sur la faiblesse et l'inanité ne peut être forte et durable. Tout ce que l'Espagne ordonne et tout ce qu'elle envoie sur ce territoire est arrosé du sang de ses propres enfants qui sert à détruire son pouvoir. Elle ne pouvait choisir d'autre homme que le général Weyler pour représenter en Amérique l'Espagne de Philippe II. »

« On parle en cet instant au sujet de la reconnaissance de la Belgique par le gouvernement américain. Cet événement nous serait très avantageux et ne ferait que nous rendre justice, mais, comme, lorsque nous nous sommes levés contre le tyran, nous ne comptions que sur la force de nos armes et sur notre ferme résolution de vaincre nous allions de l'avant sans nous préoccuper, satisfaits car ce qui doit arriver arrivera. »

« On le voit, le général insurgé est comme les autres socialistes, content en la cause qu'il défend. »

« L'essai d'une locomobile de 8 à 12 chevaux vapeur l'on peut se servir d'un système de manivelle à obtendeur, avec un chariot à deux roues muni d'un électromoteur actionnant une roue mobile sur un câble diagonal, des câbles de 2 à 30 centimètres de diamètre et de 20 à 30 mètres de longueur sont utilisés comme câbles et dynamos sont à proximité de chaque et les connexions sont directes. »

« Si l'on a une machine à vapeur fixe installée dans une usine, l'on peut encore observer à 1,500 mètres de la source d'énergie, avec un rendement de 0,5, ce se rait d'une charrie à quatre roues actionnées par la dynamo réciprocante, la génération de vapeur et la transmission du moteur initial à vapeur. Le rendement est calculé par des conducteurs aériens sur poteaux, venus de cuivre ou de bronze siliceux de 15 millimètres de diamètre. »

« En réduisant le prix de la locomobile et celui de la machine fixe, on tel labourage revient — pour les domaines moyens — à 23 fr 60 par hectare au lieu de 37 fr. 50, ce qui correspond avec les moteurs 50, ce qui est un grand domaine. Le prix est tout à fait de 25 francs hectare, y compris même le coût des câbles, des dynamos et de l'outillage, sauf le prix du moteur initial. »

« Il va sans dire que dans le cas de l'exécution d'une force naturelle, les câbles sont utilisés par un modérateur et l'usage de l'électro-moteur est encore à établir. Mais ceci est encore l'exception et ne doit pas entrer en ligne de compte dans une évaluation générale. On n'a pas toujours des câbles d'eau suffisamment rapides, pas même des câbles de cuivre, ce qui n'est pas toujours possible. Cependant il ne faut pas non plus reléguer au domaine de l'impossibilité telle chose que la progression de l'électro-traction, qui pourrait ne pas réaliser en matériel, ce qui n'est encore qu'à l'état utopique. »

« On pense involontairement aux immenses sommes d'énergie dépensées en pure perte par le jeu des courants atmosphériques, par exemple, par le mistral de la Crau. Quoiqu'on a traversé le Sologno du Midi par un vent Nord-Ouest violent et qu'on se rende compte des horribles pertes, on n'a pu trouver aucun moyen utilisable, si l'on pouvait seulement emmagasiner une partie aliquote de ce que l'on appelle autrefois le fœus de la Provence. »

« Ici, il y aurait lieu — en cas de réussite — de pratiquer le labourage électrique sur ces vastes étendues. La plupart encore en friches, ont des surfaces arides et caillouteuses recouvertes d'un sol pauvre en humus mais apte à la végétation, une fois défoncée, nitrifiée et phosphatée. »

« Le mistral actionné par de savantes connexions des charpentes électriques à travers la Crau, ce serait un véritable conquête et l'on aurait à la fois sur une grande échelle le substratum et le moyen. »

Louis-Adrien LEVAT.

LA DÉPOPULATION

D'un très intéressant article que Zola consacre à la dépopulation, il convient d'extraire, pour y relever une erreur, le passage que voici :

« J'entends bien que les socialistes internationaux se désolent de la question. La natalité diminue en France, qu'importe, si elle augmente ailleurs ? Pour qui espère voir bientôt les frontières disparaître, l'humanité ne fera plus qu'un peuple ; qu'importe que ce soit ici ou plus loin que se déclare un arrêt dans les naissances ? Cela nous importe d'autant plus que la France nous apparaît de plus en plus désolée, les plus éclairés et les plus actifs de ce pays fusion des peuples, et que par conséquent nous sommes intéressés à sa grande. »

« D'ailleurs, n'avons-nous pas démontré, maintes fois, que la dépopulation de notre pays tient au régime capitaliste, qui livre à chacun un pirois hâsards sans garantie de lendemain ? »

« Nous ne sommes pas socialistes, nous sommes bourgeois, et nous sommes satisfaits de ce que nous sommes. »

« C'est surtout de la révolution sociale, voyez-vous, qu'on peut dire qu'elle constitue un bloc individuel. »

« Bonapartistes ministériels »

(D'un correspondant)

Paris, 25 mai. Nous apprenons que, dans une réunion tenue chez un membre du groupe impérialiste de la Chambre des députés, il a été décidé que ceux-ci tireraient leur appointement de six ans au cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction des cultes ne portait pas les mesures de suppression des traitements des membres du clergé et si le projet de loi sur le cabinet Méline, non seulement si le gouvernement acceptait de soutenir le projet d'impôt sur le revenu, mais encore si la direction